RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des modifications législatives présente son deuxième rapport :

Réunion :	
Le Comité s'est réuni le jeudi 7 décembre 2006, à 16 heures, dans la salle 255 du palais législatif.	
Question à l'étude :	
Le projet de loi 215 — Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools (prévention du viol par connaissance)/The Liquor Control Amendment Act (Helping to Prevent Date Rape)	un
Composition du Comité :	
Le Comité a élu : M. CUMMINGS; M''e DRIEDGER; M. JENNISSEN; M''e KORZENIOWSKI; M. NEVAKSHONOFF (vice-président); M. REID (président); M. SALE; M. SCHELLENBERG; M. SCHULER; M. Ie ministre SMITH; M''e TAILLIEU. Projet de loi étudié et dont il a été fait rapport : (N° 215) — Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools (prévention du viol par connaissance)/The Liquor Control Amendment Act (Helping to Prevent Date Rape) Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.	un
Le président, Rapport présenté par : M. Daryl REID	
Le 7 décembre 2006	